



Association Sportive Salindroise de Natation



Correspondant :

M. Stephan AIMÉ
Anciennes Ecoles de Mazac
40 vieille route de Salindres
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
Tel. : 06.15.23.37.92
Courriel : stephanaimé30@aol.fr

Site Internet : www.assnatation.clubeo.com
Page Facebook : www.facebook.com/groups/assnatation

Déclaration en Préfecture : W301003350
Agrément Jeunesse et Sports : 30 S 1569/14

Piscine :

Piscine de SALINDRES
Complexe Sportif "Lou Frigoulou"
Avenue des Sports
Route de Célas
30340 SALINDRES

REGLEMENT COUPE DE LA VILLE DE SALINDRES ET DU CHALLENGE SPRINT

■ Article 1 - Organisation

L'Association Sportive Salindroise de Natation organise le **Dimanche 13 juillet 2014** les 2 compétitions suivantes :

- la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*"
- le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*"

Ces 2 compétitions sont totalement distinctes l'une de l'autre.

Les épreuves se déroulent au sein du Complexe Nautique de la ville de Salindres, équipé d'un bassin de 25m avec 5 couloirs.

■ Article 2 - Participants

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*" d'une part, et le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*" d'autre part, sont ouverts à tous les clubs (été ou hiver) affiliés à la Fédération Française de Natation.

Les participants doivent au préalable être licenciés à la Fédération Française de Natation pour pouvoir participer aux compétitions.

Seuls les nageurs (ses) dont les licences sont homologuées ou oblitérées peuvent participer aux épreuves.

L'obtention du Pass'Compétition pour les nageurs nés en 2004 et avant n'est pas obligatoire pour participer aux 2 challenges.

■ Article 3 - Catégories

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

Catégories	Filles et garçons
Avenirs - Catégorie 1	2005 et après
Poussins - Catégorie 2	2003 et 2004
Benjamins - Catégorie 3	2001 et 2003
Minimes - Catégorie 4	1999 et 2000
Cadets - Catégorie 5	1997 et 1998
Juniors/Séniors - Catégorie 6	1996 et avant

■ Article 4 - Epreuves

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*" et le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*" se disputent sur les épreuves suivantes :

1^{ère} REUNION

- 8 h 30 : Echauffement
- 9 h 30 : Début des épreuves
- Epreuves Individuelles :

50m Papillon	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Nage Libre	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Brasse	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Dos	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
Entracte		
25m Brasse	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25m Papillon	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>

- Relais :
4 x 50m 4 Nages - **Catégories (1,2), (3,4), (5,6)** *Coupe de la Ville*
- 13 h 00 : Fin des épreuves

2^{ème} REUNION

- 14 h 00 : Echauffement
- 14 h 30 : Début des épreuves
- Epreuves Individuelles :

25m Nage Libre	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
25 m Dos	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Challenge Sprint</i>
Entracte		
50m Dos	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m 4 Nages	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
50m Nage Libre	- Catégories 1,2,3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>
100m Brasse	- Catégories 3,4,5,6	<i>Coupe de la Ville</i>

- Relais :
4 x 50m Nage Libre - **Catégories (1,2), (3,4), (5,6)** *Coupe de la Ville*
- 18 h 00 : Fin des épreuves

Les séries de la Coupe de la Ville ET du Challenge Sprint sont organisées en fonction des temps d'engagement.

Une session « Pass'Compétition » pourra être organisée lors de la journée de compétition.

■ Article 5 - Classements

■ Constitution du classement des clubs :

Le classement des clubs s'effectue à partir du classement dit « **à la place** », en faisant la somme de toutes les performances de chaque nageur, selon le barème suivant :

1^{ère} place : 12 pts - 2^{ème} place : 10 pts - 3^{ème} place : 8 pts - 4^{ème} place : 7 pts (...) 10^{ème} place : 1 pt

Un classement distinct est établi pour la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*" et le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*".

Pour le classement des clubs lors de la Coupe de la Ville de Salindres, les points des relais sont doublés.

Il peut être également établi pour les 2 compétitions un classement des clubs dits « hiver » si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs lors de la compétition.

■ Constitution des classements des épreuves individuelles de la Coupe de la Ville de Salindres :

Le classement des épreuves individuelles de la Coupe de la Ville de Salindres est établi par catégorie et par sexe, selon la table de cotation FFN, en fonction du nombre de points marqués sur chaque épreuve.

Le classement des relais de la Coupe de la Ville de Salindres est établi par bi-catégorie et par sexe, selon la table de cotation FFN, en fonction du nombre de points marqués sur chaque épreuve.

De plus, pour qu'un relais soit classé, celui-ci ne doit pas être mixte.

Enfin, le surclassement de nageurs(ses) pour les épreuves de relais est autorisé.

■ Constitution des classements des épreuves individuelles du Challenge Sprint :

Le classement des épreuves individuelles du Challenge Sprint est établi par catégorie et par sexe, à partir du classement dit « **à la place** », en faisant la somme des points obtenus par chaque nageur sur l'ensemble des épreuves du Challenge Sprint qu'ils ont disputées.

■ Article 6 – Limite de participation

Les participants peuvent s'engager aux épreuves de la Coupe de la Ville de Salindres **et/ou** à celles du Challenge Sprint, en respectant les conditions suivantes :

■ Coupe de la Ville de Salindres :

Toutes les épreuves de la Coupe de la Ville de Salindres sont ouvertes à l'ensemble des catégories d'âge. Chaque nageur ne peut participer qu'à **2 épreuves individuelles**, plus les **2 relais**.

■ Challenge Sprint :

Le Challenge Sprint est ouvert à toutes les catégories d'âge et consiste, pour chaque participant, à disputer les **4 épreuves de 25m** (Brasse, Dos, Papillon et Nage Libre).

Si les 4 épreuves ne sont pas disputées, le participant est déclaré hors-concours.

Toutefois, les nageurs de catégorie « *avenir* » et « *poussin* » peuvent s'engager sur moins de 4 épreuves.

■ Article 7 – Engagements

<u>Date limite</u> :	- de confirmation de participation :	Dimanche 6 juillet 2014
	- d'engagement sur Extranat :	Jeudi 10 juillet 2014.
	- d'envoi de la composition des relais :	Jeudi 10 juillet 2014.
	- de modification des engagements :	Vendredi 11 juillet 2014

La start list sera diffusée **le samedi 12 juillet** sur le site du Comité du Gard de natation et sur le site de l'A.S.Salindres Natation (www.assnatation.clubeo.com)

Tarifs d'engagement :

- individuel = 2 € (par épreuve)
- relais = 3 €
- Challenge Sprint = 4 € (pour les 4 épreuves)

ATTENTION : Les nageurs nés en 2004 et après, ne possédant pas le Pass' Compétition, ne pourront pas s'engager sur Extranat !!!

Il faudra alors que les clubs concernés par ces nageurs nous envoient leurs engagements par mail pour que nous puissions les saisir sur Extranat Pocket !!!

Pour tout renseignement sur ces engagements, vous pouvez contacter :

M. AIMÉ Stéphan ☎ 06.15.23.37.92
Anciennes Ecoles de Mazac – 40 vieille route de Salindres
30340 SAINT PRIVAT DE VIEUX
stephanaime30@aol.fr

■ Article 8 – Récompenses

■ Classement des clubs :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">● <u>Coupe de la Ville de Salindres :</u>- 1^{er} club : Trophée <i>Bogdan BOGDANOV</i>- Un trophée pour les clubs suivants | <ul style="list-style-type: none">● <u>Challenge Sprint :</u>- 1^{er} club : Trophée Robert RAPALA- Un trophée pour les clubs suivants |
|---|--|

N.B. : Les clubs dit « hiver » seront récompensés si ceux-ci présentent au moins 4 nageurs.

■ Classement individuels :

- Coupe de la Ville de Salindres :
Une médaille sera remise aux 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.
- Challenge Sprint :
Une médaille sera remise aux 3 premiers du classement combiné des 4 épreuves (25m Brasse, 25m Dos, 25m Nage Libre et 25m Papillon) de chaque catégorie.

■ Prix spéciaux :

- Un trophée sera remis à la plus jeune nageuse et au plus jeune nageur.

■ Article 9 – Restitution et attribution définitive des trophées

■ Restitution des Trophées :

Le club vainqueur devra remettre, au club organisateur, la Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*" au moins un mois avant la prochaine organisation. Il en va de même pour le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*".

■ Attribution définitive des trophées :

Le "*Trophée Serge COUTAREL*" récompensant le vainqueur du Challenge Sprint ayant été définitivement remporté en 2013 par le club de Salindres, un nouveau trophée portant le nom de "*Trophée Robert RAPALA*" sera mis en jeu dès l'édition de 2014.

La Coupe de la Ville de Salindres "*Trophée Bogdan BOGDANOV*" sera attribuée définitivement au club ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement, la compétition. Il en va de même pour le Challenge Sprint "*Trophée Robert RAPALA*".

Ces trophées seront retournés au Comité Régional si l'épreuve cesse d'être disputée ou en cas de dissolution ou démission du club organisateur ou détenteur.

Rappel historique : Vainqueurs respectifs des trophées mis en jeu depuis 2006 :

<u>Challenge Sprint</u>	<u>Coupe de la Ville de Salindres</u>
<i>(Trophée Serge COUTAREL)</i>	<i>(Trophée Jean COLLOVALD)</i>
2006 : N.C. Le Vigan	2006 : A.S. Salindres
2007 : A.S. Salindres	2007 : A.S. Salindres
2008 : N.C. Le Vigan	2008 : A.S. Salindres
	(Victoire définitive de l'A.S.Salindres)
	<i>(Trophée André OSVALD)</i>
2009 : A.S. Salindres	2009 : A.S. Salindres
2010 : C.N. Céret	2010 : A.S. Salindres
2011 : A.S. Salindres	2011 : A.S. Salindres
	(Victoire définitive de l'A.S.Salindres)
	<i>(Trophée Bogdan BOGDANOV)</i>
2012 : A.S. Salindres	2012 : A.S. Salindres
2013 : A.S. Salindres	2013 : A.S. Salindres
(Victoire définitive de l'A.S.Salindres)	
<i>(Trophée Robert RAPALA)</i>	

■ Article 10 – Acceptation du règlement

Le jour de la rencontre sportive, le club se réserve le droit, après concertation avec les dirigeants des clubs participants, à annuler une voire l'ensemble des épreuves de relais si le déroulement de celles-ci entraînerait un dépassement des horaires de fin de réunions trop important !

De plus, le club organisateur s'engage à appliquer le « plan canicule » voire d'arrêter la compétition si le besoin s'en fait sentir.

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.